



Calendrier prévisionnel des travaux de la commission des affaires sociales

Ce document est d'ordre purement indicatif et susceptible de modifications en fonction de la détermination de l'ordre du jour.

Les rubriques en double encadré entrent dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs.

Les rubriques en simple encadré ont un caractère législatif mais n'entrent pas dans le champ de l'article 23 bis du Règlement.

Vendredi 3 octobre 2025

SEMAINE DU 6 OCTOBRE

Date	Réunions de la commission	Réunions diverses	Séance publique
Mardi 7 octobre		<p>🕒 à 14 heures (salle A213)</p> <p>Réunion de la Mecss</p> <p>Examen du rapport d'information sur les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) (rapporteurs : Mme Corinne Imbert et M. Bernard Jomier)</p>	
Mercredi 8 octobre	<p>🕒 à 9 h 30 (salle A213)</p> <p><i>Sous réserve de la nomination d'un nouveau gouvernement, examen du rapport et du texte de la commission sur la proposition de loi, déposée par Mme Corinne Imbert, relative aux formations en santé (n° 868, 2024-2025) (rapporteurs : M. Khalifé Khalifé et Mme Véronique Guillotin)</i></p> <p><u>Délai limite de dépôt des amendements de commission :</u> mardi 7 octobre à 12 heures</p>		<p>🕒 à 15 heures</p> <p><i>Sous réserve de la nomination d'un gouvernement, questions d'actualité au Gouvernement</i></p>

SEMAINE DU 13 OCTOBRE

Date	Réunions de la commission	Réunions diverses	Séance publique
<p>Lundi 13 octobre</p>	<p>🕒 l'après-midi (salle A213)</p> <p><i>Sous réserve de la nomination d'un nouveau gouvernement et de son inscription à l'ordre du jour, examen des amendements au texte de la commission sur la proposition de loi aux formations en santé (n° 868, 2024-2025) (rapporteurs : M. Khalifé Khalifé et Mme Véronique Guillotin)</i></p> <p><u>Délai limite de dépôt des amendements de séance (sous réserve de la nomination d'un nouveau gouvernement et de son inscription à l'ordre du jour) :</u> vendredi 10 octobre à 12 heures</p>		<p>🕒 l'après-midi et le soir</p> <p><i>Sous réserve de la nomination d'un nouveau gouvernement et de son inscription à l'ordre du jour, proposition de loi aux formations en santé (n° 868, 2024-2025) (rapporteurs : M. Khalifé Khalifé et Mme Véronique Guillotin)</i></p> <p><u>Délai limite de dépôt des amendements de séance (sous réserve de la nomination d'un nouveau gouvernement et de son inscription à l'ordre du jour) :</u> vendredi 10 octobre à 12 heures</p>
<p>Mardi 14 octobre</p>	<p>🕒 l'après-midi (salle A213)</p> <p><i>Sous réserve de la nomination d'un nouveau gouvernement et de leur inscription à l'ordre du jour, examen des textes et des rapports de la commission sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au droit à l'aide à mourir (n° 661, 2024-2025) et la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs (n° 662, 2024-2025) (rapporteurs : Mme Christine Bonfanti-Dossat, M. Alain Milon, Mmes Florence Lassarade et Jocelyne Guidez)</i></p> <p><u>Délai limite de dépôt des amendements de commission (sous réserve de la nomination d'un nouveau gouvernement et de son inscription à l'ordre du jour) :</u> vendredi 10 octobre à 12 heures</p>		